

Bachelier en gestion hôtelière orientation : management

HELHa La Louvière Rue de Belle-Vue 32 7100 LA LOUVIERE

Tél :

Fax :

Mail :

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

Allemand I L2			
Code	ECHG1B17CLD	Caractère	Optionnel
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	6 C	Volume horaire	72 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Paméla ANCION (pamela.acion@helha.be)		
Coefficient de pondération	60		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement a pour objet d'acquérir et de développer la langue allemande, parlée et écrite, dans les domaines relatifs à la vie quotidienne et économique. Elle se centre donc sur l'acquisition d'un vocabulaire usuel et des principes grammaticaux et de conjugaison, sur la compréhension de textes écrits et oraux; la production orale individuelle ou en groupe sera stimulée.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 2 **Communiquer : écouter, informer et conseiller les acteurs, tant en interne qu'en externe**

2.2 Pratiquer l'écoute et l'empathie et fonctionner « orienté client »

2.4 Négocier avec les différents interlocuteurs

Mng 2.10 Communiquer avec les différentes parties prenantes en langues étrangères tant à l'oral qu'à l'écrit, le cas échéant, dans un contexte multiculturel

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de cette unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, de façon individuelle, de :

- communiquer en allemand de manière simple et non fluide, structurée et claire
- identifier le vocabulaire adéquat, et appliquer les principes grammaticaux usuels
- traduire, rapporter, décrire et expliquer différents contenus relatifs à la vie quotidienne et économique de manière simple
- exprimer et produire de manière claire, simple et standard des informations relatives aux domaines d'étude, par l'utilisation de vocabulaire et principes grammaticaux adéquats.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

ECHG1B17CLDA Allemand au quotidien I L2

72 h / 6 C

(opt.)

Contenu

Thèmes relatifs aux activités de la vie quotidienne et économique :

- interactions entre personnes (faire connaissance, la famille, les déplacements, ...)
- activités humaines (au supermarché, travail et temps libre, ...)
- les lieux (habitation, lieu de travail, vacances, ...)

Acquisition du vocabulaire et des principes grammaticaux indispensables à une connaissance active et pratique de la langue (la phrase simple et coordonnée, conjugaison des verbes au présent, parfait, prétérit et à l'impératif présent, les cas et déclinaisons, pronoms personnels, les verbes modaux, genre des noms ...)

- Compréhensions à l'audition autour des thèmes indiqués ci-dessus
- Compréhensions de textes écrits et simples
- Stimulation de la production orale par le biais de questions-réponses et de jeux de communication et de rôles.

Démarches d'apprentissage

- approche déductive, inductive, interactive, progressive et par situation-problème.
- Jeu de rôles
- Travail en autonomie
- Travail régulier

Nous insistons sur la prise en charge par l'étudiant de son apprentissage; il ne s'agit pas seulement de recevoir la matière, il faut être proactif et acteur de sa formation. Pour cela, l'étudiant établira de manière individuelle un suivi de ses progrès et se fixera un but à atteindre en fonction de son point de départ. Au terme de l'année, tous les étudiants devront avoir atteint au minimum l'objectif commun requis qui englobe toute la matière du cours.

Dispositifs d'aide à la réussite

- Planning d'étude
- Evaluation continue formative
- Guidance personnalisée
- Questions-réponses
- Wallangues
- Tutorats

Ouvrages de référence

LAGUNE 1 - Kursbuch - Deutsch als Fremdsprache 1 (Hueber Verlag) ISBN 978-3-19-001624-2

LAGUNE 1 - Arbeitsbuch - Deutsch als Fremdsprache 1 (Hueber Verlag) ISBN 978-3-19-011624-9

Supports

- Syllabus
- Notes de cours
- Livre de cours et manuel d'exercices
- Sites internet
- Matériel audio
- Matériel didactique

4. Modalités d'évaluation

Principe

Principe général : la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent. Dans la mesure où cette unité d'enseignement est constituée d'une seule activité d'apprentissage, automatiquement, la note de l'activité d'apprentissage est la note de l'unité d'enseignement.

Exceptions :

1. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Principe général :

La note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales

obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent. Dans la mesure où cette unité d'enseignement est constituée d'une seule activité d'apprentissage, la note de l'activité d'apprentissage est automatiquement la note de l'unité d'enseignement.

Exceptions :

1. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

L'évaluation de l'ensemble des activités d'apprentissage se base sur :

- des interrogations et épreuves formatives tout au long de l'année : celles-ci vérifieront l'acquisition du vocabulaire et des principes grammaticaux indispensables à une connaissance active et pratique de la langue. Elles permettront à l'étudiant de suivre son évolution propre et de remédier immédiatement en cas de non acquisition.
- Evaluation de certaines activités réalisées en cours
- une interrogation générale (IN) écrite en janvier
- un examen écrit (EXE) en juin permettant aux étudiants de mettre en oeuvre les acquis de l'année

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Evc	5	Evc	10		
Période d'évaluation	Eve	15	Exe	70	Exe	100

Evc = Évaluation continue, Eve = Évaluation écrite, Exe = Examen écrit

Dispositions complémentaires

Cette unité s'adressant à un public francophone, la langue officielle est le français. La méthode pédagogique mettra néanmoins l'accent sur l'allemand. Exposés, instructions, explications, évaluations et autres outils pédagogiques seront partiellement voire complètement conçus en allemand.

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) pour l'une des parties de l'évaluation, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'AA et donc de l'UE.

En cas de non présentation de l'examen, la matière de l'année devra être présentée à la session suivante. Aucune dispense n'est accordée entre juin et septembre.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).